

### *S'inscrire à l'UIA*

**L'adhésion est obligatoire et non remboursable.**

Elle donne droit à l'obtention d'une carte d'étudiant personnelle et nominative.

**L'adhésion comprend la participation à toutes les conférences, aux ateliers « les petits plus » et aux randonnées.**

### *Modalités et tarifs de l'adhésion*

#### **Fournir un dossier complet, qui se compose :**

- Fiche d'inscription ou réinscription dûment remplie et signée.
- Une photographie ou la carte d'étudiant de l'année précédente.
- Un justificatif de domicile pour les résidents de Meaux.
- Une pièce d'identité pour les -18ans.
- La carte d'étudiant de l'université ou de l'IUT pour le tarif étudiant.
- Le paiement de votre cotisation selon votre situation par espèces (uniquement au secrétariat de l'UIA) ou par chèque libellé à l'ordre du trésor public.
- Une enveloppe timbrée à vos noms et adresse (si correspondance ou dépôt à l'accueil).

#### **Vous pouvez nous adresser ce dossier :**

- En déposant votre dossier au bureau de l'Université Inter-âges, selon les jours et horaires d'ouverture :  
5 place Lafayette, 1<sup>er</sup> étage, 77100 MEAUX
- Par correspondance, à l'adresse de l'UIA :  
Mairie de Meaux, service Université Inter-âges, place de l'Hôtel de Ville, 77100 MEAUX

ADHESION	Personne seule	Couple
-18 ans	gratuit	-
Etudiants universitaires et IUT	15,80€	-
Meaux	31,50€	47,50€
Hors Meaux	37,50€	58,50€

### *Inscription aux activités*

L'inscription pour toutes les activités et aux « petits plus » est obligatoire. La priorité sera donnée aux personnes inscrites pour une activité si le nombre de personnes présentes atteint son maximum.

L'émargement est obligatoire à chaque début d'activité.

Dans chacune des activités, le premier cours est un cours d'essai gratuit, excepté pour l'informatique, les cycles et la langue des signes.

Les informations contenues dans la brochure sont non contractuelles et peuvent faire l'objet de modifications.

**Les activités et les cycles** ne seront maintenues que si l'effectif de 8 inscrits minimum est atteint.

**Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du yoga est obligatoire pour la pratique de cette activité.** Il devra dater de moins de 3 mois et être remis au secrétariat avant le début de l'activité.

L'inscription aux différentes activités peut s'effectuer par courriel, courrier, téléphone ou au secrétariat en précisant le nom du cours, niveau ou heure du cours, les nom, prénom et numéro de l'adhérent.

### ***Tarifs des activités***

Le paiement des activités peut se faire par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public ou par espèces aux jours et horaires d'ouverture du secrétariat.

Le paiement se fera avec une carte à faire émarger selon la durée de l'activité par l'intervenant **pour les activités (à l'exception de la langue des signes, de l'atelier photos et du golf).**

Cette carte n'est ni remboursable, ni susceptible d'être reportable d'une année universitaire à l'autre.

En fin d'année, une facturation est effectuée pour les dernières heures suivies après la fin de la dernière carte achetée.

**Carte d'activités de 9h : 72€ soit 8€/heure**

**Langues des signes : 12€/heure**

**Les cycles** ont chacun un tarif spécifique selon le nombre de séances. Le tarif vaut pour l'ensemble du cycle que les étudiants soient ou non absents à l'un des séances, ils devront payer l'intégralité du tarif spécifié.

**Les conférences, les « petits plus » et les événements :** compris dans le prix de l'adhésion.

L'accès aux activités des petits plus et des randonnées se fait par inscription sur un nombre de places limitées.

Pour les personnes non adhérentes à l'UIA, les conférences sont payantes.

Tarif : 8€ (maximum 3 par année universitaire)

**Les sorties :** Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire. En cas de désistement, le remboursement des sorties ne pourra être effectué que si la place est réattribuée. Le coût de la sortie sera communiqué au moment des inscriptions.

### ***Les avantages de la Carte d'Etudiant de l'UIA :***

- Du tarif adhérent aux séances du CinéMeauxClub du cinéma Majestic de Meaux
- De tarifs réduits dans certains lieux culturels
- De l'accès gratuit aux conférences des universités d'Ile de France (UIA Créteil-Val de Marne, UTL Essonne, UIA Melun, UL Saint-Germain-en Laye et UIA de Versailles)

**Le Ciné Meaux Club est une association qui a pour objet de promouvoir la culture cinématographique et de la diffuser par les films en organisant des débats.**

Pour plus de renseignements : 06 35 27 13 33 ou [cinemeauxclub@gmail.com](mailto:cinemeauxclub@gmail.com)

[cinemeaux.wordpress.com](http://cinemeaux.wordpress.com)